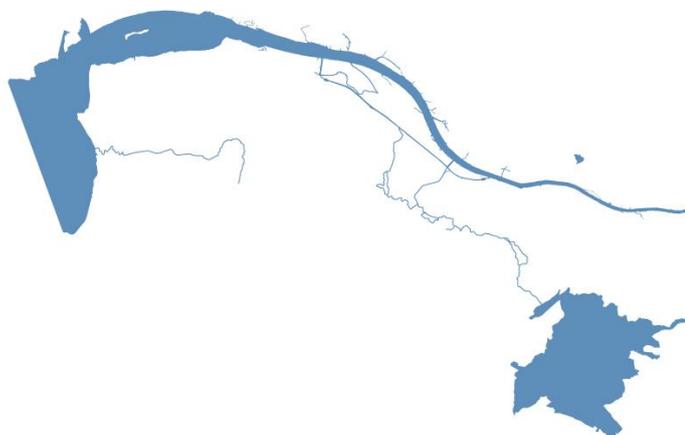


GROUPE DE REFLEXION
PARC NATUREL REGIONAL
DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE
ET DU LAC DE GRAND LIEU



REUNION DU SAMEDI 14 AVRIL 2018 A CORDEMAIS

PERSONNES PRESENTES : M.E. DURAND (Cordemais), R. LE YOUDEC (La Chapelle-Launay), J. DALIBERT (La Chapelle Launay/ Territoires 44), D. PILET (Machecoul St Même), C. Bocquet (Vue/ Territoires 44), Marc DENIS (Nantes métropole / Territoires 44), D. Manach (Malville), J.C. LEBLANC (Corsept), P. BENBELKACEM (Corsept/ Territoires 44), Y.M. DELANOE (Cordemais), R. ROLLAND (Cordemais), C. BIGUET (Lavau-sur-Loire), M. GANDOLPHE (St Herblain), Patrick NAIZAIN (Couëron), J.P. BIORET (Bouée), Carole GRELAUD (Couëron), D. RONTE (Sud Loire Avenir), J. GARREAU (Sud Loire Avenir), T. GADAIS (Estuarium), C. STEPHAN (Estuarium).

PERSONNES EXCUSEES : G.LECLEVE (Chaumes en Retz), Luc NORMAND (Cheix en Retz), T. BRUTUS (Paimboeuf), J. CHARRIER (St Mars de Coutais), F. HERVOCHON (Bouaye), R. COJEAN (Brains), S. DAVID (Indre), A. GOLLER (Indre), C. MAURICE (La Montagne), P. GAVOUYERE (Le Pellerin), Y. FETIVEAU (Pont St Martin), J.P. LUCAS (Rouans), R. NICOLEAU (St Etienne de Montluc), J.C. LEMASSON (St Aignan de Grand Lieu), D. PACAUD (St Brevin les Pins), J. BLIGUET (St Jean de Boiseau), B. COUDRIAU (St Lumine de Coutais), J.P. AUDELIN (St Père en Retz), A. KLEIN (Savenay).

Ordre du jour :

- 1- Rappel succinct de ce qu'est un Parc Naturel Régional et expression des attentes
- 2- Présentation des structures associatives qui soutiennent le projet de PNR
- 3- Temps d'échanges sur « Comment mobiliser les élus sur ce projet ? »

En 2017, une étude, financée par la Région, a été réalisée par Estuarium pour vérifier l'intérêt des EPCI et des communes pour ce projet de Parc Naturel Régional de l'Estuaire de la Loire et du Lac de Grand Lieu. Plus des trois-quarts des communes se sont exprimées oralement sur leur souhait de participer à la réflexion, mais seulement 7 ont délibéré en Conseil municipal sur leur volonté ou non de s'inscrire dans cette démarche.

Afin d'accompagner les élus dans leur positionnement, Estuarium a proposé de constituer un groupe de réflexion ouvert aux élus qui souhaitent avancer sur ce projet. La première réunion s'est tenue samedi 14 avril 2018 en présence d'une vingtaine d'élus.

Le Président d'Estuarium a rappelé, dans son mot d'accueil, que la démarche Parc permet « le faire ensemble » et de penser globalement ce territoire pour un développement harmonieux favorisant l'activité humaine tout en préservant un environnement fragile. Il a ensuite invité les élus présents à imaginer la manière dont tous ensemble nous allons démontrer l'intérêt d'un tel projet pour le territoire.

1. Rappel succinct de ce qu'est un Parc Naturel Régional et expression des attentes

La directrice d'Estuarium a rappelé qu'un Parc naturel régional est un projet ascendant de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine, porté par la Région en concertation avec tous les acteurs. Elle a listé les missions relevant de la compétence d'un Parc en précisant qu'un tel outil ne doit pas se substituer aux structures existantes, mais bien faire avec pour faire mieux.

Elle a fait part des attentes exprimées lors des rencontres organisées dans le cadre de l'étude qu'elle a réalisée auprès de plus de 350 élus. Les communes ressentent le besoin d'être saisies officiellement par la Région, elles veulent s'assurer de sa volonté à poursuivre ce projet. Elles souhaitent prendre connaissance d'exemples de ce qui se fait ailleurs, rencontrer des élus, des techniciens, des acteurs locaux concernés par un Parc. Elles ont besoin que l'on démontre que le projet ne viendra pas en concurrence avec d'autres instances et que les avantages seront supérieurs aux contraintes. Elles réclament d'être rassurées sur les aspects financiers et sur la faisabilité de grands travaux nécessaires, pour certaines, à leur développement. Elles s'interrogent sur le périmètre et sur la faisabilité de relier deux territoires qui, au premier abord, semblent éloignés culturellement.

Le temps d'échange, qui a suivi, a montré que les questionnements subsistent et que les élus ont besoin d'être rassurés. Certains élus, plus informés sur la démarche, ont rappelé l'urgence d'agir au plus vite, afin d'initier ce projet avant les prochaines élections de 2020.

2. Présentation des structures associatives qui soutiennent le projet de PNR

Trois structures associatives ont été identifiées comme étant investies dans la démarche : Estuarium, Sud Loire Avenir et Territoires 44.

■ Estuarium, créée en 1996, travaille depuis 2005 aux côtés des élus des intercommunalités estuariennes à un programme de développement par la valorisation du patrimoine de l'estuaire de la Loire « La Cité de l'estuaire ». En 2015, la Région avait proposé à l'association d'élaborer la charte du futur PNR de l'estuaire et du Lac de Grand Lieu.

■ Sud Loire Avenir, créée en 2010, rassemblent la communauté de communes de Grand Lieu, 15 communes du sud Loire, des entreprises, des élus en leur nom propre, des associations et des citoyens dont l'objectif est de favoriser le développement économique du sud Loire, notamment par la création d'un Parc Naturel Régional.

■ Territoires 44, créée en 2017, regroupe une centaine d'élus de communes rurales qui réclame une plus grande équité entre les territoires et veut apporter une réponse au projet de Réserve Naturelle Nationale. La réflexion se porte sur la création d'un PNR qui pourrait s'accompagner d'une mesure de protection adaptée au territoire et non imposée contre l'avis des élus concernés.

La question de créer une nouvelle structure réunissant toutes les bonnes volontés a été posée, mais rapidement, cette proposition a été écartée. L'idée de mettre en place un comité de pilotage a également été émise, mais il a été jugé trop tôt la formalisation de cette instance, dont la mise en place reste du ressort de la Région. De par l'antériorité d'Estuarium sur le sujet et du choix qui avait été fait un temps de confier à cette association l'élaboration de la charte, les élus présents se sont entendus pour être accompagnés par cette structure, neutre politiquement, dans la poursuite de la réflexion. Quant aux associations Sud Loire Avenir et Territoires 44, elles se sont dites prêtes à unir leur force en mandatant Estuarium sur le portage de ce projet.

3. Temps d'échanges : « Comment mobiliser les élus sur ce projet PNR ? »

Les élus présents reconnaissent que le projet de Réserve Naturelle Nationale a quelque peu desservi le projet de PNR en créant un amalgame. Les communes ont eu peur d'un projet descendant avec des contraintes environnementales fortes.

Les membres du groupe de réflexion pensent qu'il faut, d'une part, continuer d'informer les communes sur les plus-values d'un Parc, en menant des actions de sensibilisation pour poser les bases d'une culture commune, et, d'autre part, mettre en œuvre rapidement une action de préfiguration pour fédérer les acteurs et illustrer l'intérêt d'un tel projet.

En matière de sensibilisation, l'idée d'organiser un colloque, sur le fonctionnement des Parcs, en présence d'élus, de techniciens et d'acteurs locaux de PNR, a été retenue. Ainsi, les communes pourront prendre toute la mesure du projet et engager, rapidement derrière ce temps d'échanges, une discussion sur les objectifs, les enjeux et sur ce qu'elles veulent pour leur territoire.

Quant à l'action de préfiguration, les élus ont opté pour qu'elle soit consensuelle, et, donc selon eux, en lien avec le tourisme. Cette action, qui reste à définir, doit participer à relier les rives par la mise en valeur d'un patrimoine commun.

Parallèlement à la mise en œuvre de ces actions, les élus représentants les communes n'ayant pas encore fait part de leur intérêt de poursuivre la réflexion, se sont engagés à faire voter au plus vite une délibération et à inciter d'autres communes à en faire autant. Plus largement, les membres du groupe de réflexion ont convenu de se rapprocher des EPCI et des deux villes-portes que sont Nantes et Saint-Nazaire.

Relevé de décisions :

- 1- Envoi d'un courrier aux communes pour les inciter à produire une délibération sur leur positionnement vis-à-vis de ce projet de PNR
- 2- Organiser un colloque un samedi matin à l'automne
- 3- Constituer un groupe de travail pour l'organisation de ce colloque
- 4- S'appuyer sur Estuarium pour l'animation du groupe de réflexion et la mise en œuvre de l'action de préfiguration
- 5- Réfléchir à l'action de préfiguration qui pourrait être initiée sur le thème du tourisme